



SYNTHESE DES CONSEILS DES ACCUEILS DE LOISIRS

RAPPEL DE LA THEMATIQUE « ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS A LA RENTREE 2018/2019 »

Présentation du PowerPoint sur l'organisation du fonctionnement des accueils de loisirs à la rentrée 2018/2019

Le Powerpoint est transmis en pièce jointe.

DIAPOSITIVE 1 : LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI

La principale question concerne l'organisation des études.

Mme LE MOING explique aux parents que MME LE BERRE a réuni les directions d'écoles pour harmoniser les pratiques. Ainsi de 16h30 à 17h00 les enfants goûtent puis jusqu'à 18h00 ils effectuent leurs devoirs.

Les directions d'écoles établissent leur fonctionnement qui est communiqué en début d'année aux familles. Le tarif reste forfaitaire avec une inscription annuelle.

Les enfants à partir du CE1 et jusqu'au CM2 sont concernés par les études.

Sauf exception, les CP sont accueillis en accueil de loisirs dès 16h30.

Les accueils courts sont supprimés

DIAPOSITIVE 2 : MERCREDI/VACANCES et

La journée du mercredi fonctionnera sur le même mode que celle des journées de vacances.

Accueil en demi-journée avec ou sans repas et journée complète.

La journée du mercredi sera tarifée au quotient familial comme celle d'une journée de vacances.

Les accueils courts sont supprimés

Les enfants d'âge élémentaire à partir du CP seront accueillis les mercredis et vacances scolaire en accueil de loisirs élémentaires : ARC EN CIEL, CROC'LOISIRS ou PLANET' ELEM.

Les horaires d'accueil restent inchangés : 7H00 à 19H15 avec un système de points d'accueil pour les enfants des écoles élémentaires des trois accueils de loisirs élémentaires.

Points d'accueil organisés dans les accueils de loisirs maternels.



DIAPOSITIVE 3 : ORGANISATION DES POINTS D'ACCUEILS POUR LES MERCREDIS

Un mode de transport est organisé avec des horaires d'arrivée et départ des enfants.

Pour les vacances et en fonction des regroupements les points d'accueils peuvent être différents.

DIAPOSITIVE 4 : ORGANISATION DES OUVERTURES DES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ELEMENTAIRES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2018/2019

A la demande de beaucoup de familles et après étude de faisabilité, tous les accueils de loisirs maternels seront ouverts les mercredis à l'exception de l'accueil de loisirs Bel air qui sera regroupé le mercredi sur l'accueil de loisirs Buisson.

Les accueils de loisirs maternels accueillant également les enfants de CP fonctionneront avant et après l'école dans toutes les écoles.

En fonction des effectifs enfants accueillis et du besoin de garde des familles, une analyse chiffrée sera effectuée sur le premier trimestre de l'année scolaire 2018/2019, ce qui nous permettra d'affiner notre organisation.

Les trois accueils élémentaires accueilleront les enfants des écoles élémentaires :

ARC EN CIEL : Epine Guyon, Source, Gare René Watrelot

CROC'LOISIRS : Bel Air, Ferdinand Buisson, Carnot

PLANET' ELEM : Quatre Noyers, Ferry, Bertin et enfants des écoles Privées

Les accueils courts sont supprimés

DIAPOSITIVE 5 : ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES 2018/2019

A la demande des familles nous avons acté pour l'année prochaine le calendrier des ouvertures des accueils de loisirs jusqu'aux vacances de printemps 2019.

Nous attendons de connaître l'avancée des travaux de l'accueil Arc en ciel pour définir les ouvertures de l'été 2019.

D'ores et déjà deux dates à retenir : La fermeture des accueils de loisirs le 2 novembre 2018 et le 16 aout 2019.

DIAPOSITIVE 6 et suivante : LES MERCREDIS A THEME ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Trois thématiques seront proposées sous forme de cycle les mercredis aux enfants des accueils de loisirs.



- **Les mercredis sportifs**

Concernant le cycle sportif les associations sportives vont être contactées pour définir la faisabilité des cycles sur 4 semaines et qui permettront aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques.

Mme FORTUNATO Maire adjoint aux Sports et au handicap annonce :

- La mise en place de l'activité multisport le mercredi matin dans le gymnase Jackie Ferrand pour les enfants des accueils de loisirs élémentaires. Cette activité s'inscrira dans l'organisation des accueils de loisirs et sera proposée par un personnel ETAPS.
- L'implantation d'un mur d'escalade au gymnase de l'Europe et la mise en place d'inscription en ligne pour les stages sportifs.
- La volonté de passer aux inscriptions en ligne pour les stages sportifs
- La continuité des transitions avec les associations sportives notamment avec l'Albonnaise qui détache des encadrants pour permettre aux enfants d'arc en ciel d'aller à leur cours de gymnastique le mercredi après-midi.
D'autres associations pourraient peut-être proposer la même chose, cela est à voir directement avec les associations sportives car cela relève de leur organisation propre.

- **Les mercredis culturels**

Concernant le cycle culturel les associations vont être contactées pour définir la faisabilité des cycles sur 4 semaines qui permettront aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques.

- **Les mercredis scientifiques**

Concernant le cycle scientifique les petits auront un cycle sur l'environnement et les plus grand un cycle sur la robotique ou la création de fusée à eau par exemple.

En complément des activités proposées dans le cadre des mercredis à thème, d'autres actions continueront à être organisées :

- Des sorties sportives ludiques et culturelles
- Des projets sur l'environnement, la création de potager
- Des projets sur la création du recyclage, la visite de de la chaufferie est envisagée
- Des projets autour de la réalisation de courts métrages
- Des projets sur le partage, la connaissance mutuelle et le respect des autres.
- Des projets permettant l'inclusion des enfants en situation de handicap

L'inspectrice de l'éducation nationale souhaite que soit inscrit dans les projets d'écoles un axe sur la question du vivre ensemble dans l'école en lien avec les accueils de loisirs. Les directions d'écoles et de loisirs doivent se rencontrer pour fixer un objectif commun.



INFORMATIONS DIVERSES

- Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs en janvier 2019 et ce malgré la baisse des dotations (environ 3 millions depuis le début du mandat), l'objectif n'est pas de passer à un prix de journée de 20 € comme dans beaucoup de villes environnantes.
- Mr MELKI annonce la continuité des opérations de rénovation ou de construction des accueils de loisirs, après PLANET'ELEM (coût de rénovation environ 250 000€) ce seront les travaux d'Arc en ciel qui commenceront en septembre 2018 pour une ouverture en septembre 2019.
- L'accueil de loisirs PLANET' ELEM est inauguré le Mercredi 6 juin 2018 à partir de 18h30
- La fête des accueils de loisirs est organisée le samedi 9 juin de 14h00 à 18h00 pour tous les enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires
- Mme FORTUNATO réaffirme en sa qualité de maire adjoint chargé du handicap sa volonté de permettre l'encadrement des enfants en situation de handicap dans les structures municipales et sa volonté de mieux informer et communiquer avec les parents en recherche de solution d'accueil. Trois axes se dégagent :
 - o La création d'une commission pour l'inclusion des enfants
 - o La mise en place d'un référent en mairie pour permettre une meilleure transmission des informations
 - o La formation des personnels. Sur ce point MME LE MOING informe de la journée de formation pédagogique des personnels de l'animation le 2 novembre 2018.
- Mme LE MOING annonce l'obligation pour les communes de proposer dans les cantines d'ici à 2022 50% de BIO et la fin de l'utilisation des bouteilles en plastique d'ici à 2020 (Projet de loi agriculture et alimentation)
- Les directions d'accueil de loisirs organiseront des réunions de présentations et d'informations aux familles sur chacun des accueils de loisirs en septembre 2018, Janvier 2019, juin 2019

Prochains Conseils des accueils de loisirs du 1er trimestre 2018/2019 (courant du mois d'octobre, dates à définir) :

Deux conseils seront organisés comme suivant :

Un Conseil des accueils de loisirs maternels

Un Conseil des accueils de loisirs élémentaires